



SAMDO AVENIR

Association loi 1901 – n°004400529

Siège social : Rue du Barri – Lincel – 04870 ST.MICHEL-L'OBSERVATOIRE – France

Tél. : 04.92.76.68.45 – Mail : samdoavenir@free.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2009

Lieu : Salle municipale du Focès à Rochegude (26 – Drôme)

Présents : Michèle UGHETTO (69), Noëlle et Guy BOUCHET (07), Myriam BEVILLON (26), Valérie JORIOT (34), Nicole MASSEL (04), Bruno ICARDI (30).

26 pouvoirs.

Secrétaire de séance : Bruno ICARDI

* * *

La séance est ouverte à 14h00.

Introduction et présentation générale de l'association par la présidente, Nicole MASSEL

I – BILAN MORAL

L'association compte 55 adhérents à ce jour, et 26 parrains.

Un bulletin associatif a été créé, la démarche de rescrit fiscal a été initiée, les relations au sein du Conseil d'Administration sont permanentes en dépit de l'éloignement géographique, et surtout l'ONG Samdo Bavishya a été créée à Katmandou en mai 2008.

En une année de fonctionnement, le projet de construction de l'école a été mis en œuvre, et l'école est en cours de construction, avec un retard lié aux aléas climatiques ; l'artisanat textile s'est développé notamment en terme de commercialisation des produits et d'autonomie des femmes artisans de Samdo ; l'opération parrainage a été lancée avec succès : tous les enfants ont un parrain, et nous avons dû promouvoir un parrainage collectif de l'école pour répondre aux nombreuses demandes.

La mission d'assistance, d'observation et d'étude confiée au mois d'août 2008 aux deux architectes Patrick MALARD et François MICHAUD a dynamisé les projets, et la question du renouvellement d'une telle mission peut se poser.

Le bilan est donc positif

II – BILAN FINANCIER

Au 31 décembre 2008, le total des produits comptables s'élève à 10.495€ dont 9.040€ de dons, tandis que le total des charges est de l'ordre de 4.175,33€ dont 4.026€ versés à Samdo Bavishya (1^{ère} facturation). Soit un résultat excédentaire de 6.319,67€ et un actif de 6.408,67€. Au 28 mars 2009, les produits s'élèvent à 7.523€ dont 5.030€ de dons et 1.850€ de parrainages, et les charges à 4.456,20€ correspondant à la seconde facturation de Samdo Bavishya. Le résultat excédentaire cumulé atteint 9.475,47€.

La situation financière de l'association est donc particulièrement saine, et permet le financement de la construction et de l'équipement de l'école, des parrainages, et des frais de fonctionnement de l'ONG Samdo Bavishya.

Le 27 mars dernier, la Direction des Services Fiscaux des Alpes de Haute Provence nous a par ailleurs notifié la reconnaissance d'intérêt général de Samdo Avenir, nous autorisant à délivrer des reçus aux donateurs déductibles d'impôts.

III – PRECISIONS SUR LE PROJET D'ECOLE

La future école pourra accueillir 4 niveaux scolaires : le « kindergarden » pour les 3-4 ans, le niveau 1 pour les 5-6 ans, niveau 2 pour le 6-7 ans, niveau 3 pour les 7-8 ans.

Les cours seront assurés par trois instituteurs, dont l'actuel directeur rémunéré par l'Etat népalais, et deux instituteurs originaires du village ou de la région, dont Babu, rémunérés par Samdo Avenir.

Au-delà du niveau 3, la scolarité peut se poursuivre à Samagaon, mais elle est actuellement limitée à 3 enfants par village extérieur ; il faut donc trouver d'autres écoles d'accueil, à Gorkha, Besi Sahar, voire la vallée de Katmandou et Katmandou même qui abrite plusieurs écoles tibétaines.

Le coût de cette scolarité augmentera inéluctablement du fait de la prise en charge des frais de pension notamment ; mais le montant des parrainages ne sera pas modifié car cette augmentation a déjà été intégrée dans le montant actuel et est compensée par le moindre coût des premiers niveaux scolaires.

Il est néanmoins essentiel de poursuivre l'appel aux parrainages afin de pérenniser cette ressources dans les années à venir.

IV – DEVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Constitution d'un « kit de communication » :

Il s'agit de confier à tout demandeur un ensemble d'outils de communication destinés aux expositions et stands de vente.

Ce kit comprendra un guide d'informations pratiques pour les exposants, une carte du Manaslu, quelques photos grand format, un album photos de Samdo, des bulletins associatifs, des bulletins d'adhésions et de parrainage, des éléments de décorations (drapeau népalais, drapeaux de prières, kata...), une enseigne « Samdo Avenir ».

Trois kits seront détenus par Nicole, Valérie et Bruno, et circuleront par voie postale (sauf possibilité de remise directe).

D'ores et déjà, trois expositions sont prévues :

- diaporama de Noëlle et Guy BOUCHET à Annonay (07) au mois de septembre 2009
- expo photos de Bruno ICARDI à Nîmes (30) à une date non encore déterminée
- exposition permanente à la Maison des Produits de Pays de Mane (04), à partir du mois d'avril, à l'initiative de Nicole MASSEL

Un appel à projets sera lancé via le prochain bulletin d'informations.

Publication d'un « flyer » :

Myriam BEVILLON présente une première maquette de prospectus de communication (« flyer ») : sur 4 pages couleurs, la plaquette évoque les actions et projets, les deux associations, et sollicite l'aide de donateurs et adhérents.

Le format, les couleurs, la mise en page font quasiment l'unanimité : en revanche, plusieurs modifications sont apportées au texte, et un bulletin d'adhésion doit y être intégré.

Création d'un site internet :

Déjà évoquée lors de la première assemblée générale, la création d'un site internet doit être initiée cette année pour favoriser la diffusion de l'information et faire connaître Samdo Avenir.

Plusieurs problèmes sont soulevés :

- la disponibilité d'abord pour créer le site puis pour l'alimenter
- la nature de l'hébergement, gratuit via des supports existants, ou payant sur support spécifique
- le régime juridique au regard des photographies diffusées sur ce site : droit à l'image, protection des mineurs...

Un appel à candidature sera lancé dans le bulletin d'informations et par messagerie électronique pour répondre à ces questions.

V – QUESTIONS DIVERSES

Projet d'ascension du Manaslu :

Trois alpinistes français, dont Paulo GROBEL, vont entreprendre l'ascension du Manaslu ; leur projet, médiatisé, devrait leur permettre de récolter des fonds d'aide au développement et actions associatives, et SAMDO AVENIR a été retenu comme un partenaire bénéficiaire de l'opération. On pourra suivre leur aventure sur le site internet « Himalaya pour Toit ».

Actions de bénévolat sur place :

L'expérience menée au cours de l'été 2008 avec les deux architectes Patrick MALARD et François MICHAUD s'est avérée particulièrement concluante, et la question se pose de la reconduction d'un tel partenariat bénévole. D'autant que des propositions ont déjà été soumises à l'association. Mais quels types de missions peut-on confier ces bénévoles ? Qu'est-ce-que l'association peut raisonnablement prendre en charge financièrement ?

Chacun s'accorde sur la nécessité de définir préalablement la mission, adaptée aux compétences et qualifications des bénévoles, tandis qu'une participation financière de l'association sera de toutes façons limitée et conditionnée par l'enveloppe budgétaire disponible.

La séance est levée à 17h00.

* * *